



#Covid-19 : quels impacts sur votre association ?

Enquête réalisée du 20 mars au 7 avril 2020



Le
MOUVEMENT
ASSOCIATIF



Sommaire

- Éléments de contexte
- La démarche
- Très forte participation
- Méthodologie
- Le maintien des relations avec les bénévoles et les adhérents
- La capacité de mobilisation citoyenne
- Les impacts du COVID-19 sur l'activité des associations
- Les impacts économiques redoutés à moyen terme
- Les besoins d'accompagnement
- Les spécificités des associations employeurs
- Echantillon et précisions méthodologiques

Outre ce diaporama, une infographie présente les principaux résultats de l'enquête, ainsi qu'un enregistrement audio destiné aux personnes empêchées de lire. Les retrouver sur www.recherches-solidarites.org

Une démarche de coopération

- Elle s'inscrit dans le dialogue instauré, à l'occasion des événements liés au COVID-19, entre les autorités publiques, notamment la direction de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative, et le Mouvement associatif, en lien avec le Réseau National des Maisons d'Associations.*
- L'enquête a été réalisée avec l'appui de Recherches & Solidarités. Elle permet de :
 - Donner la parole aux responsables associatifs sur la façon dont ils vivent la situation et tentent de s'y adapter.
 - Analyser les impacts humains et économiques dans les circonstances actuelles.
 - Préciser les moyens qui leur permettraient, à court et moyen termes, de les limiter.
 - Appréhender la capacité de mobilisation des acteurs associatifs en direction de leurs bénévoles, de leurs adhérents et plus généralement face à cette situation exceptionnelle.

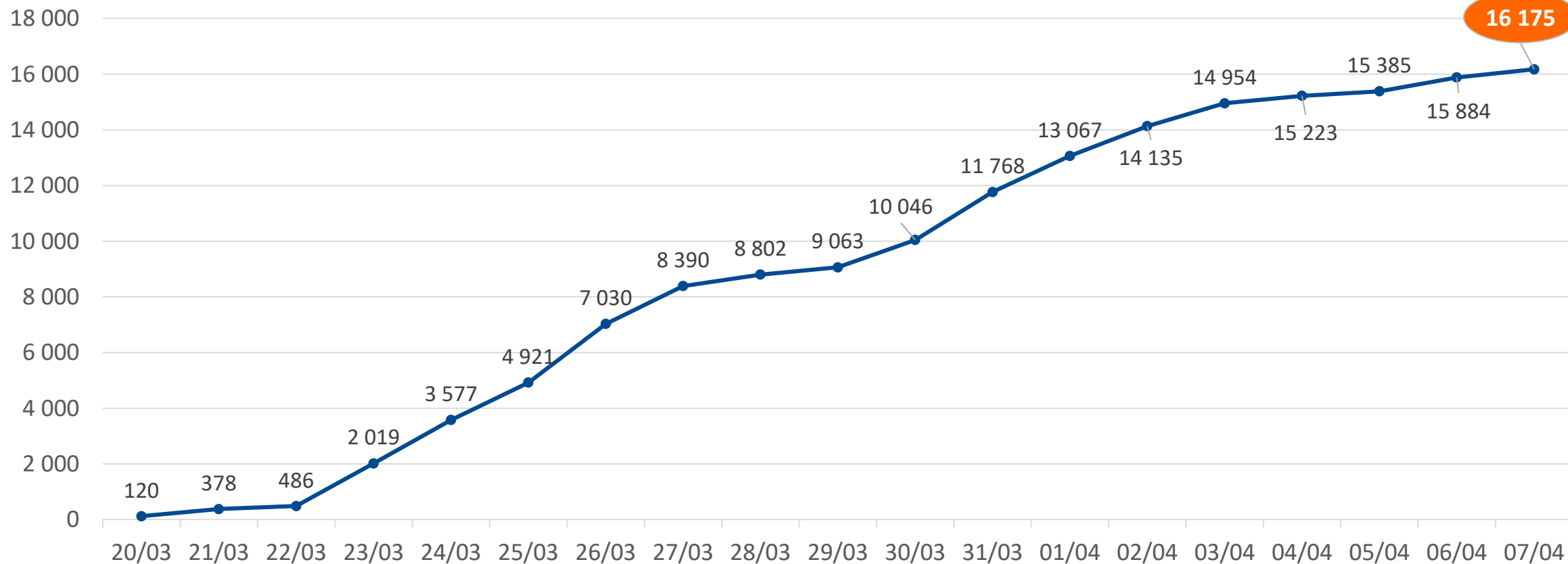
* Avec des remerciements particuliers pour Frédérique Pfrunder, Lucie Suchet, Fula Mesika, Alain Forest et Sylvain Rigaud, ainsi que pour Jean-Benoît Dujol, Charles-Aymeric Caffin et Amandine Hubert.

Éléments de contexte

- 24 janvier 2020 : 3 premiers cas de COVID-19 recensés en France
- 23 février : déclenchement du plan Orsan (Organisation de la réponse du système de santé en situations sanitaires exceptionnelles)
- 14 mars : passage au stade 3 du plan Orsan (correspond à une circulation libre du virus sur le territoire, et vise l'atténuation des effets de la pandémie)
- 16 mars à 20 heures : annonce du confinement à compter du 17 mars à midi
- 18 mars : échanges entre le Mouvement associatif, la direction du ministère en charge de la vie associative, Recherches & Solidarités.
- 20 mars : lancement de l'enquête LMA-RNMA-R&S
- 3 avril : communiqué de presse LMA-RNMA et premiers résultats sur la base de 5337 réponses
- 7 avril : 16 175 réponses depuis le 20 mars, 900 par jour en moyenne.

Très forte participation

Nombre de réponses entre le 20 mars et le 7 avril



Un besoin de s'exprimer, de partager ses craintes et d'être informé des résultats (souhait exprimé par 80% des répondants).

Méthodologie

- Enquête en ligne <http://enquetesv2.recherches-solidarites.org/detail/COVID-19/>
- Résultats à partir de **16 175 réponses** exprimées par des responsables associatifs, **entre le 20 mars et le 7 avril 2020**.
- Echantillon **national** et échantillons **régionaux**, d'associations de toutes tailles et tous secteurs d'activités.
- **Résultats globaux traités** selon la méthode des quotas appliqués aux variables « *secteurs d'activités* » et « *budget* », à partir de la connaissance du secteur associatif présenté dans *Le paysage associatif français*, Centre de recherche sur les associations, Dalloz, 2018.
- Résultats selon différents critères : **budget, secteur d'activité, appartenance ou pas à un réseau sectoriel ou territorial**.
- **Des résultats spécifiques pour les associations employeuses** : très forte participation (près de 10 000, soit 6,2% des associations employeuses recensées en 2019). Un résultat global, traité selon la méthode des quotas appliqués à la variable « *tranche d'effectifs salariés* », à partir des derniers chiffres de l'emploi de l'ACOSS-URSSAF et Mutualité sociale agricole, *La France associative en mouvement*, R&S, octobre 2020. Des résultats par tranches d'effectifs salariés.
- **Un découpage en 4 segments** de plus de 3 000 réponses chacun, correspondant à 4 périodes successives, **pour observer l'évolution** des mesures prises par les associations au fil du temps, ceci à compter du 17 mars, jour du confinement.
- Caractéristique de l'échantillon et précisions méthodologiques en annexe.

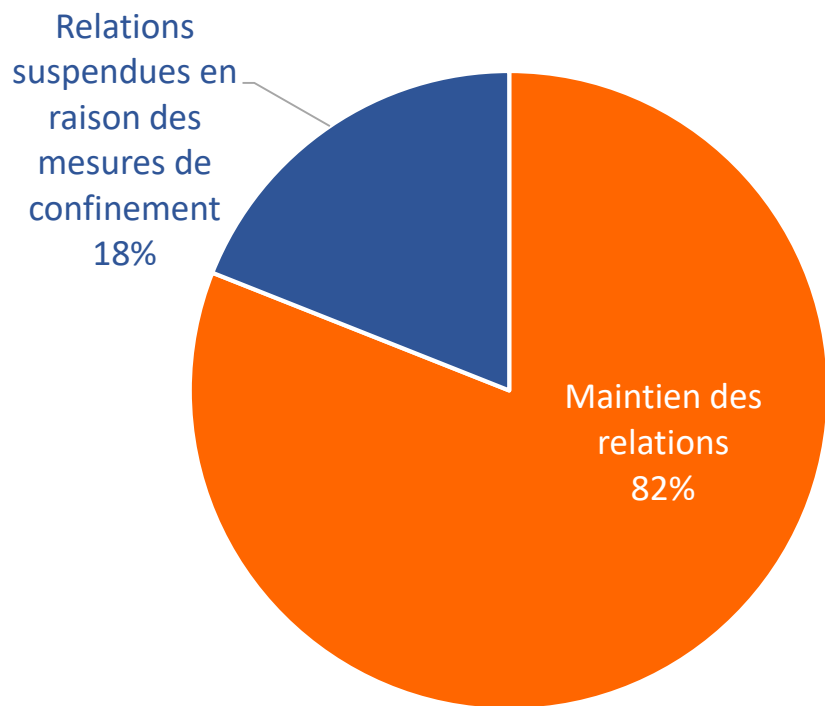
Le maintien des relations avec les bénévoles et les adhérents

La sidération et, dès le confinement, un plan B comme bienveillance

#Covid-19 : quels impacts sur votre association ?

Avec les bénévoles

Avez-vous maintenu des liens et des relations avec les bénévoles de votre association ?

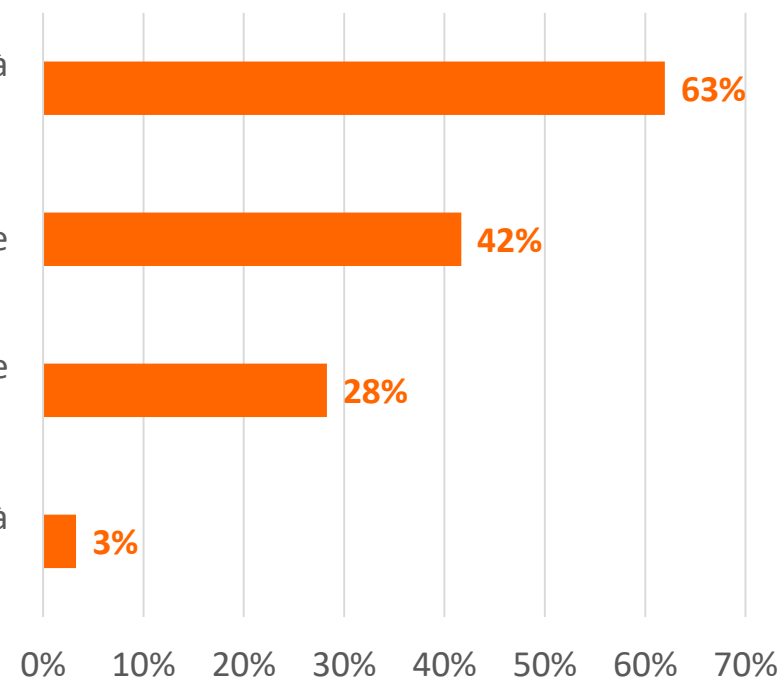


Dans un esprit de solidarité (échanges à distance, entraide...)

Par la poursuite d'activités, à distance lorsqu'elles le permettent (montage de projet, communication...)

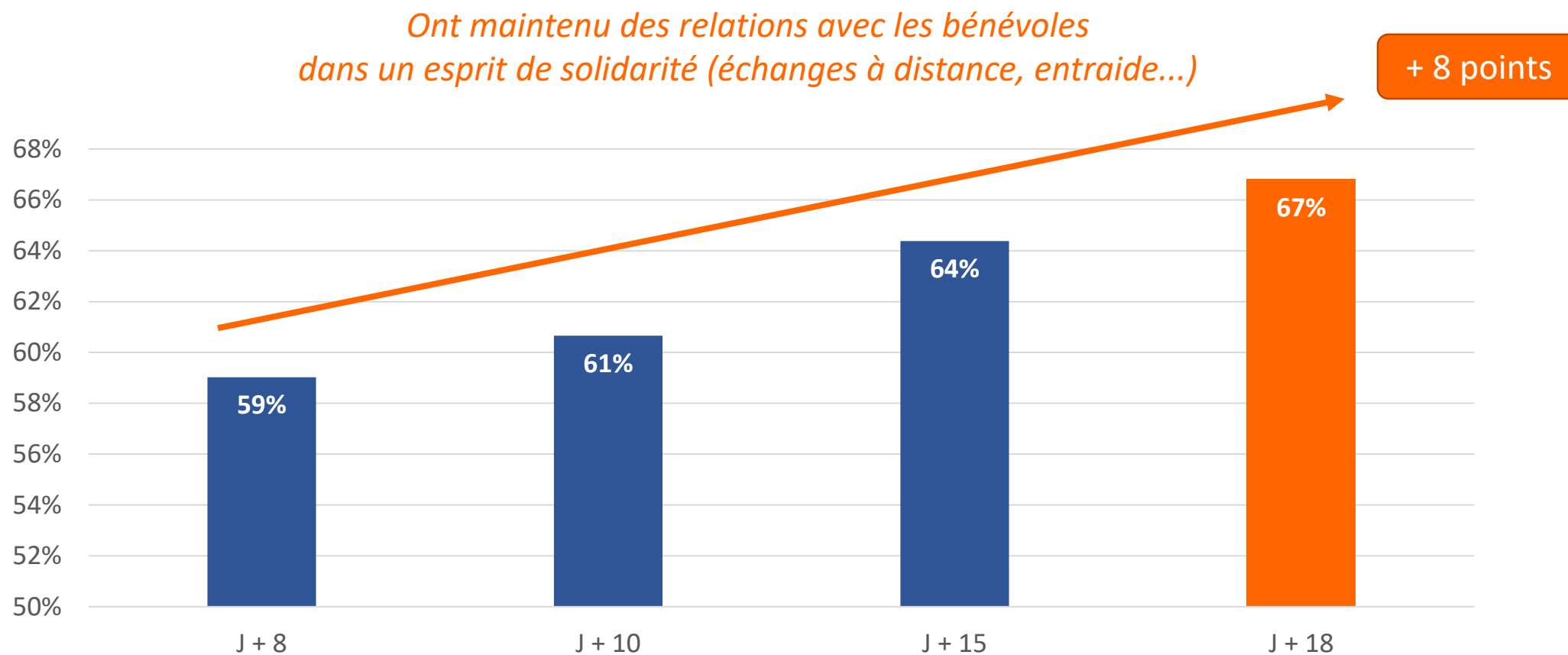
Par des échanges d'information sur la vie actuelle de l'association

Car certains d'entre eux peuvent continuer à intervenir sur le terrain



Plusieurs réponses possibles

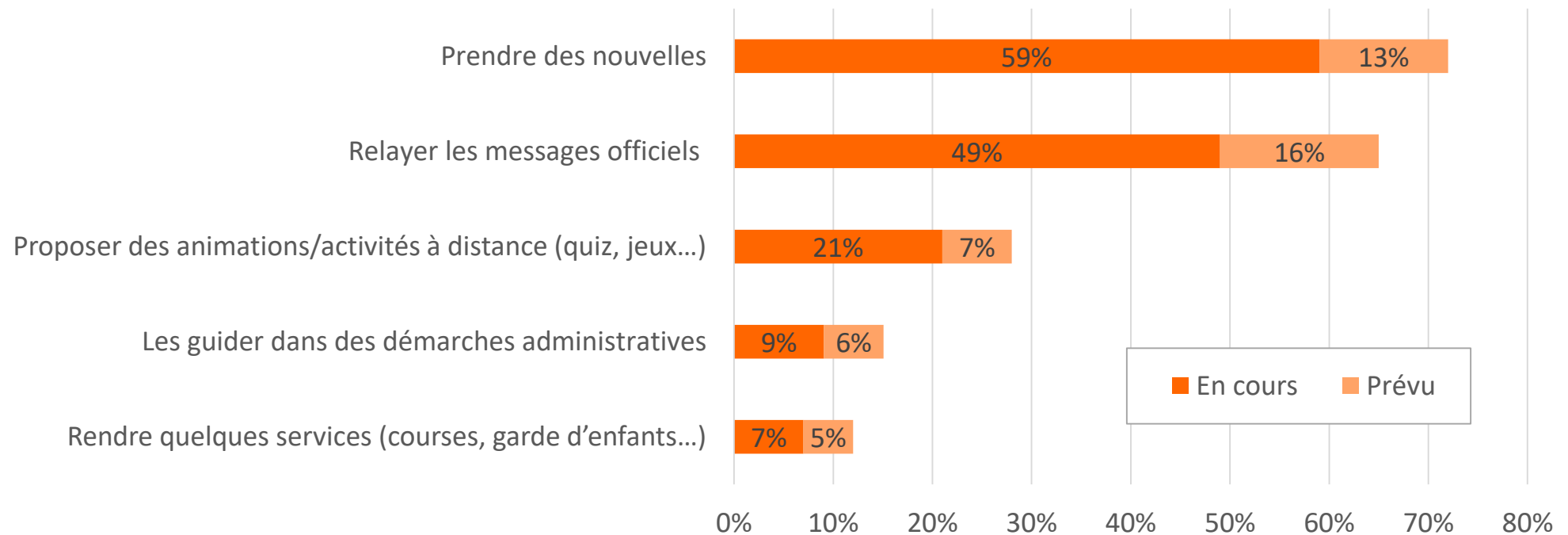
Au fil du confinement...



L'échantillon de 16 175 réponses, découpé en 4 segments de plus de 3 000 réponses chacun, permet d'observer l'évolution des mesures prises par les associations au fil du temps, ceci à compter du 17 mars, jour du confinement. Dans les 8 jours qui ont suivi le confinement, 59% des associations ont maintenu des relations avec leurs bénévoles. Elles sont 67% entre le 15^{ème} et le 18^{ème} jour.

Avec les adhérents ou les bénéficiaires

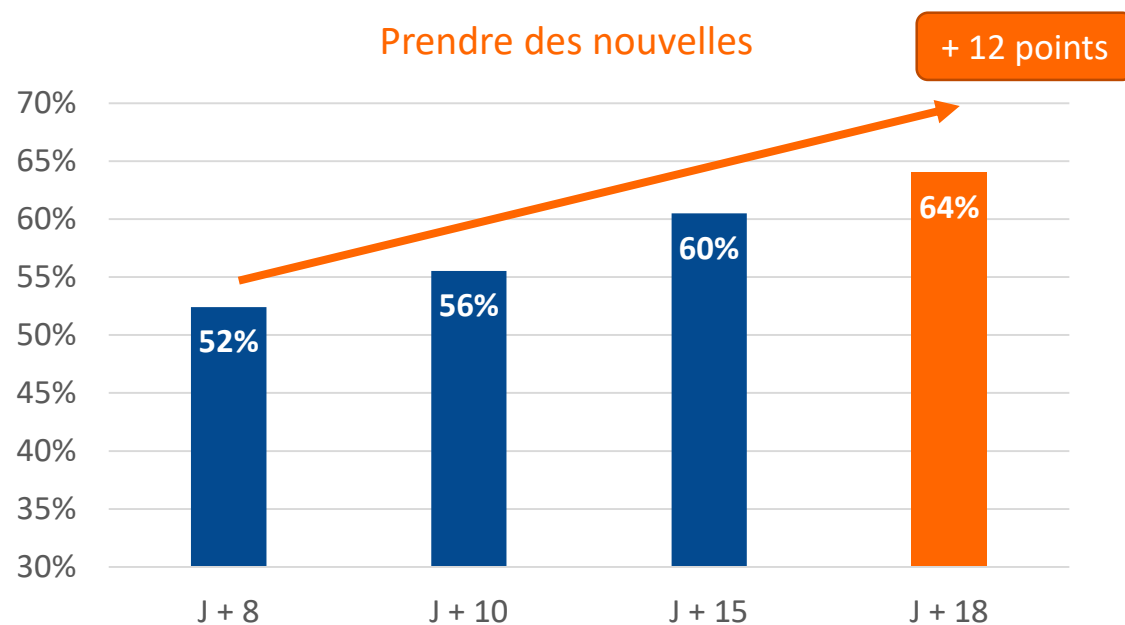
Avez-vous mobilisé ou envisagez-vous de mobiliser des bénévoles de votre association pour maintenir des liens avec vos adhérents et/ou vos bénéficiaires, pendant cette période très particulière ?



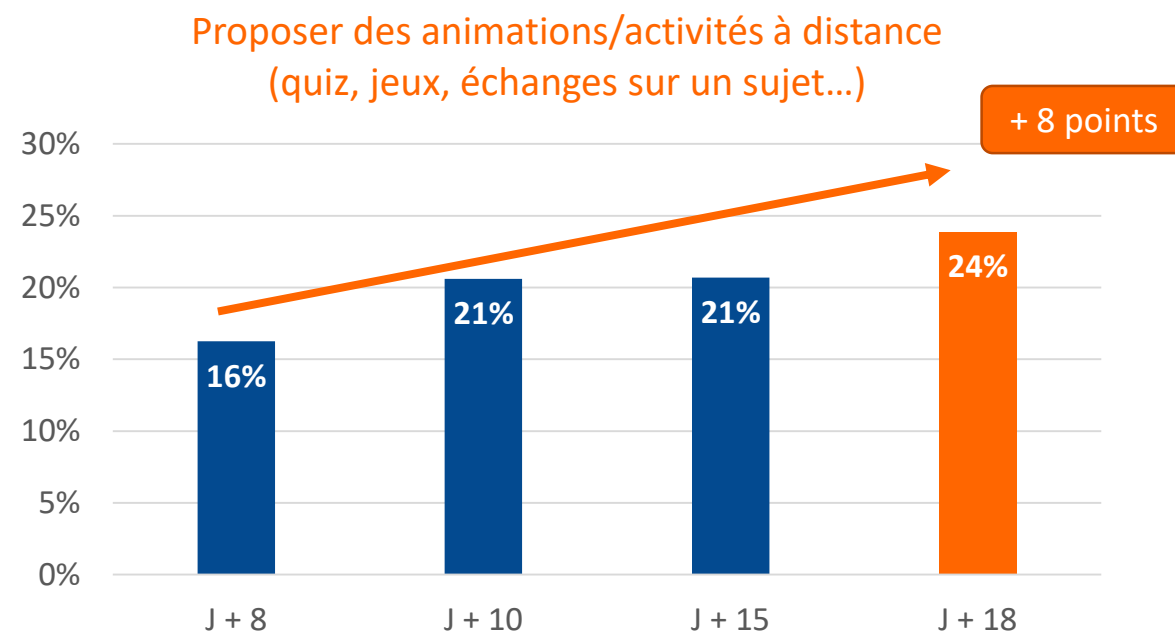
Plusieurs réponses possibles

Au fil du confinement...

Une préoccupation croissante : garder le contact avec les adhérents et les bénéficiaires

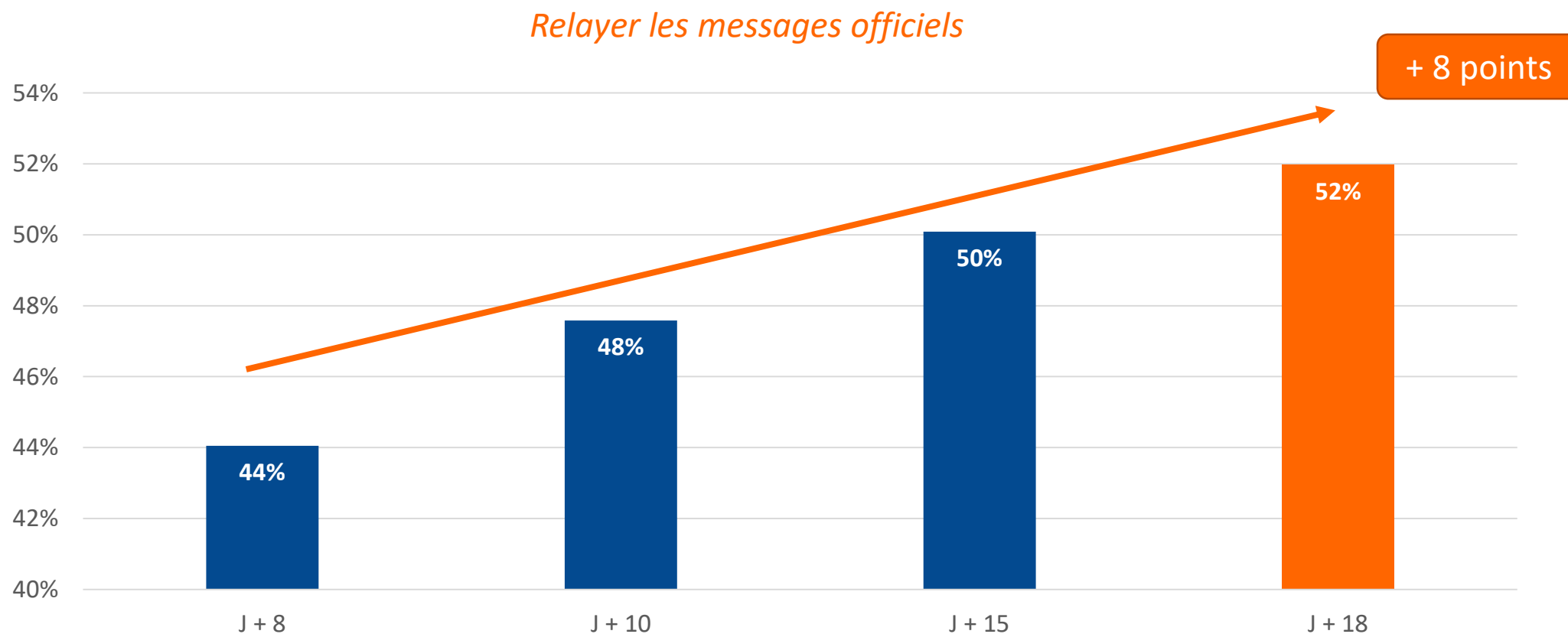


Dans les 8 jours qui ont suivi le confinement, 52% des associations ont mobilisé leurs bénévoles pour prendre des nouvelles de leurs adhérents. Elles sont 64% entre le 15^{ème} et le 18^{ème} jour.



Dans les 8 jours qui ont suivi le confinement, 16% des associations ont proposé à leurs adhérents des activités de substitution à distance. Elles sont 24% entre le 15^{ème} et le 18^{ème} jour.

Au fil du confinement...



Dans les 8 jours qui ont suivi le confinement, déjà 44% des associations relaient les messages officiels. Elles sont 52% entre le 15^{ème} et le 18^{ème} jour.

Mobilisation citoyenne

La volonté d'un comportement civique, si besoin, guidé par les autorités sanitaires

#Covid-19 : quels impacts sur votre association ?

La capacité de mobilisation

Dans le contexte actuel de confinement et d'une manière progressive, pensez-vous que votre association et ses bénévoles pourraient se mobiliser dans une démarche civique, en dehors de ses adhérents et/ou bénéficiaires ?

Oui, 46% des associations sont prêtes à se mobiliser
et à mobiliser leurs bénévoles

sous réserve
d'une bonne protection des bénévoles eux-mêmes et d'être
guidées par les autorités sanitaires

Vie locale : 59 %
Loisirs / Education
populaire : 54%

Plus 13%, déjà mobilisées en direction
de leurs adhérents et surtout de leurs bénéficiaires

Caritatif : 25 %
Social : 24%
Santé : 24%

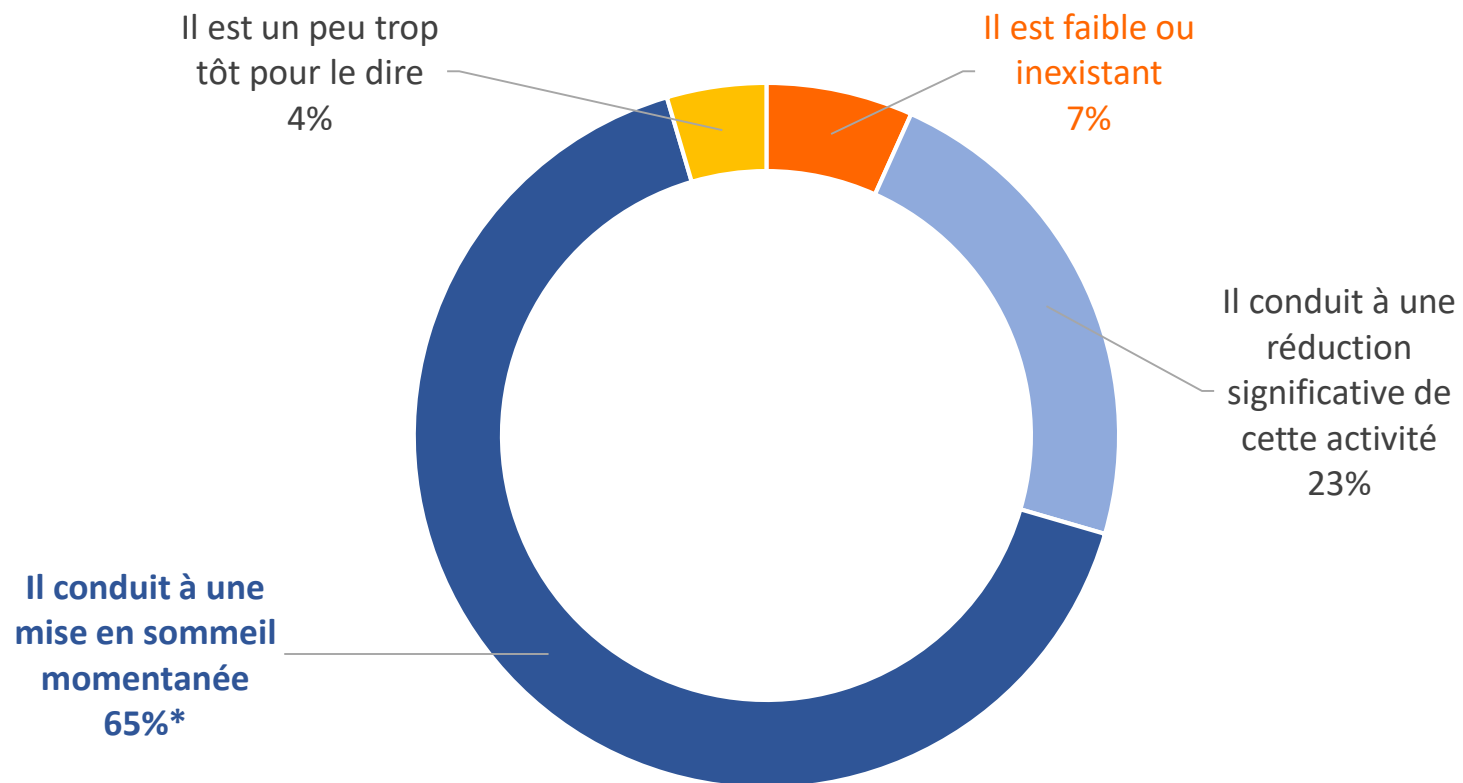
Impact du COVID-19 sur l'activité

Les effets immédiats de l'épidémie et du confinement

#Covid-19 : quels impacts sur votre association ?

Coup d'arrêt brutal

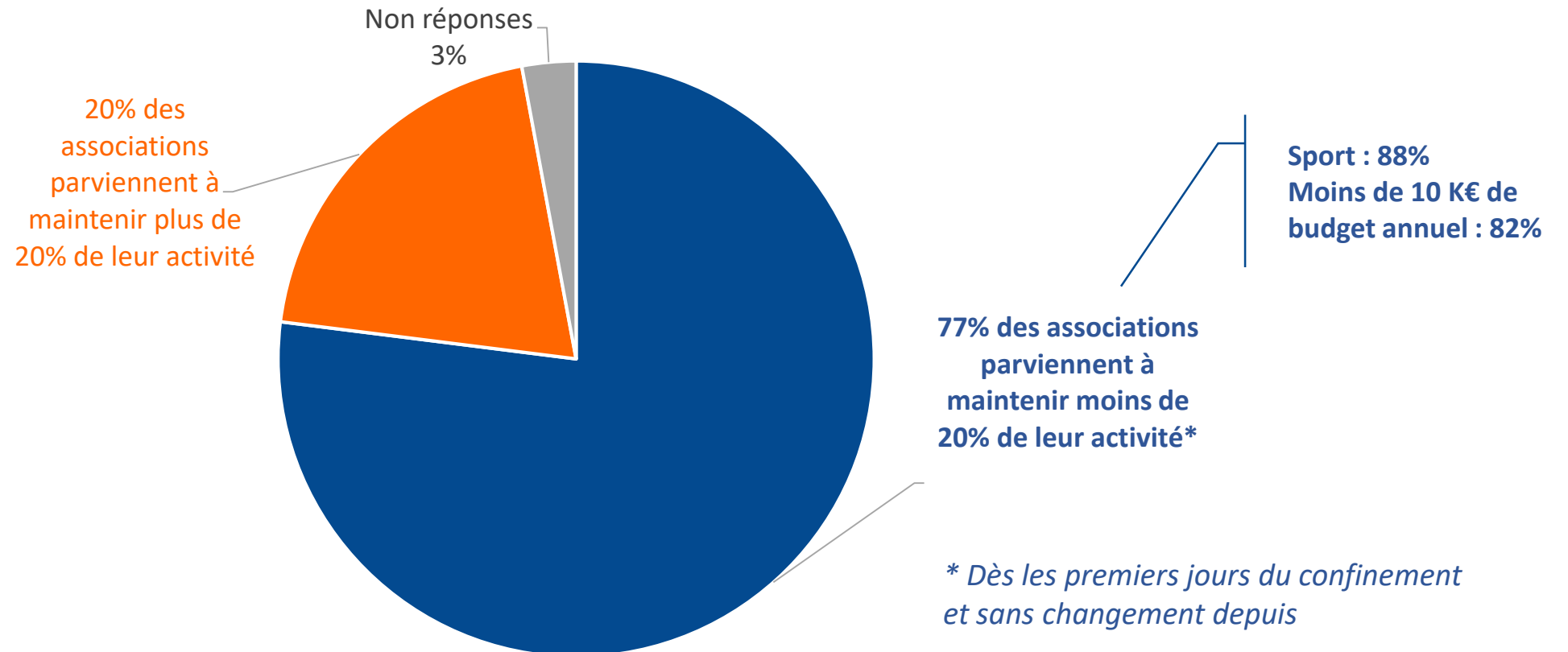
Aujourd'hui, quel est l'impact de la crise actuelle liée au coronavirus sur l'activité quotidienne et ordinaire de votre association ?



** Dès les premiers jours du confinement et sans changement depuis*

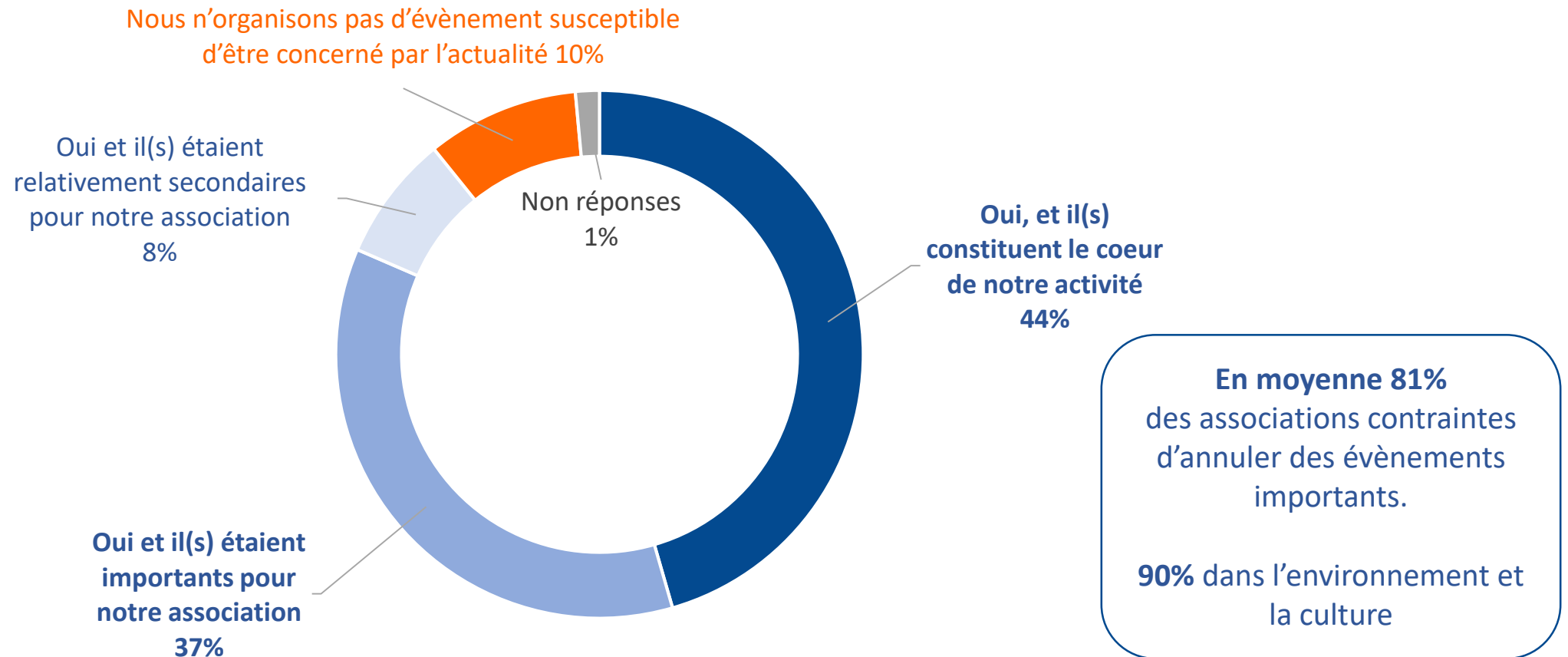
Difficile maintien de l'activité

Quelle proportion de cette activité êtes-vous en mesure de maintenir pour le moment ?



La plupart des évènements déprogrammés

Avez-vous été contraint d'annuler ou de reporter un ou plusieurs évènements ?



Les impacts économiques redoutés à moyen terme

De fortes craintes et aussi beaucoup d'inconnues

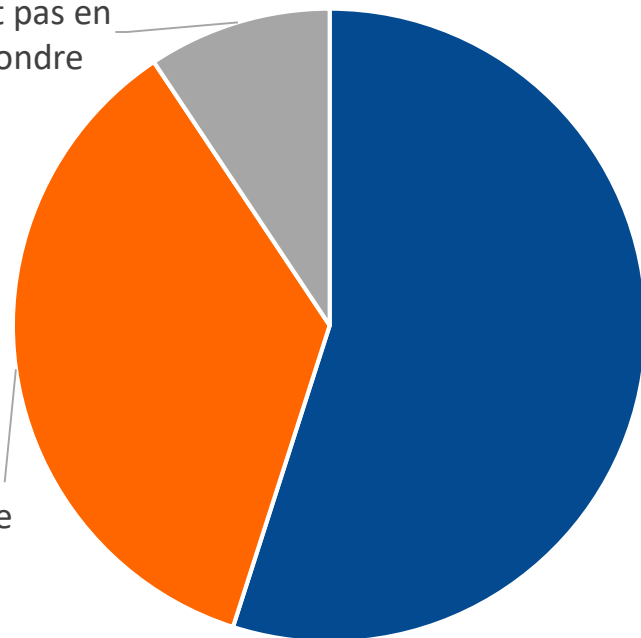
#Covid-19 : quels impacts sur votre association ?

Les conséquences économiques

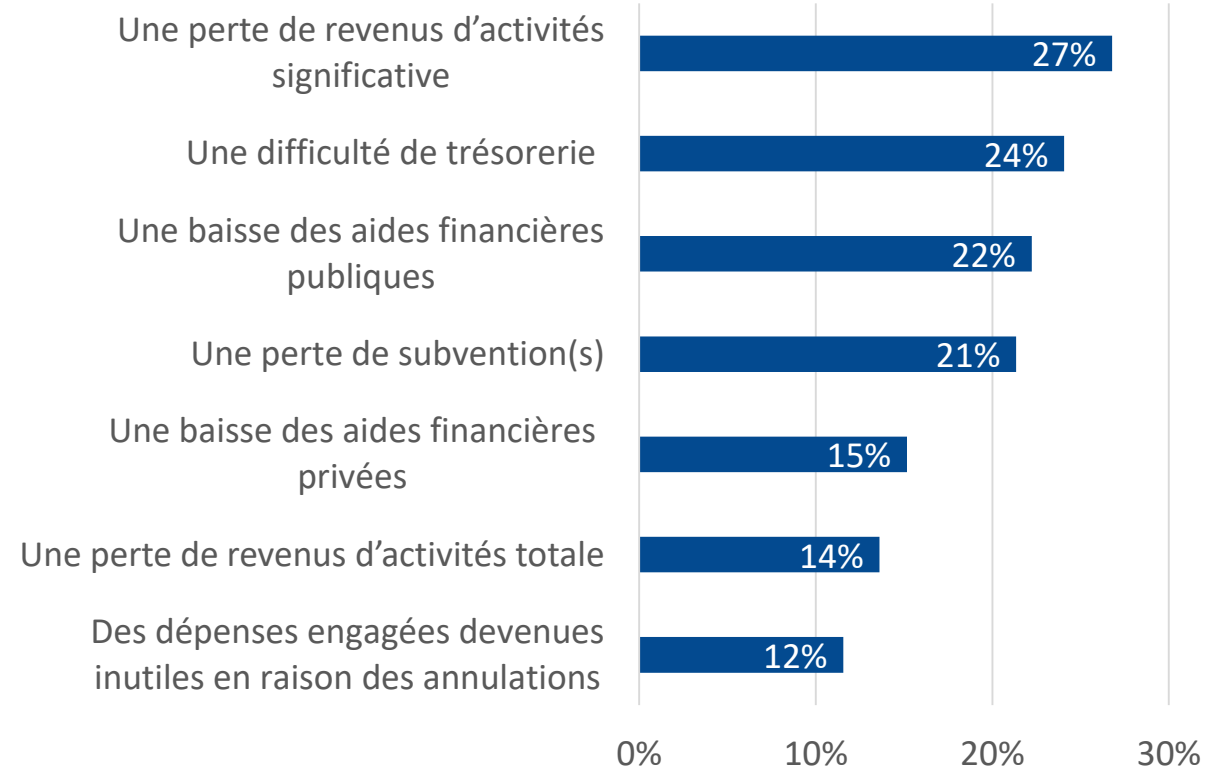
Quelle que soit la taille de votre association et son secteur d'activité, quel impact économique envisagez-vous, à six mois environ ?

Ne sont personnellement pas en mesure de répondre
9%

Il est trop tôt pour répondre à cette question
36%



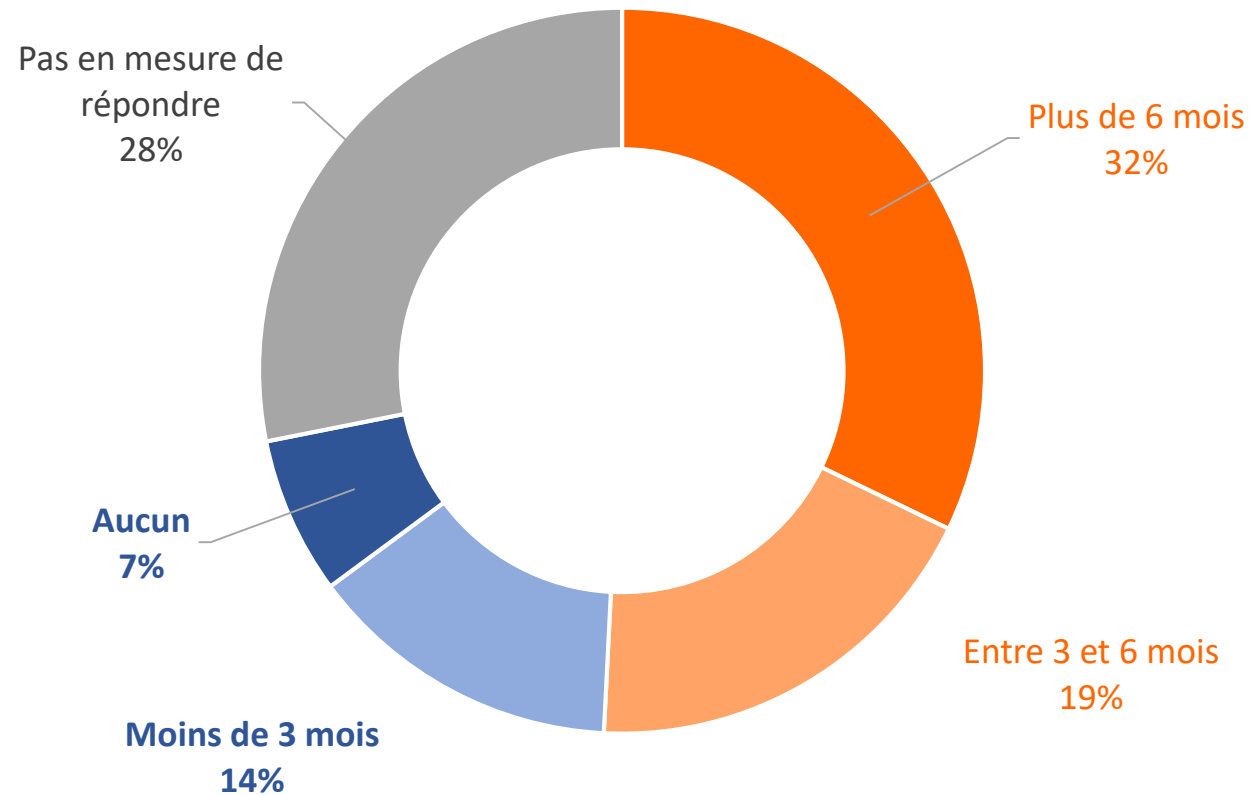
Prévoient des conséquences économiques dans les 6 mois
55%



Plusieurs réponses possibles

Les difficultés de trésorerie

Combien de mois d'exploitation sont couverts par votre trésorerie, à compter d'aujourd'hui ?



En moyenne 21% des associations ont moins de 3 mois de trésorerie.

Environnement : 43%
Plus de 10 salariés : 42%

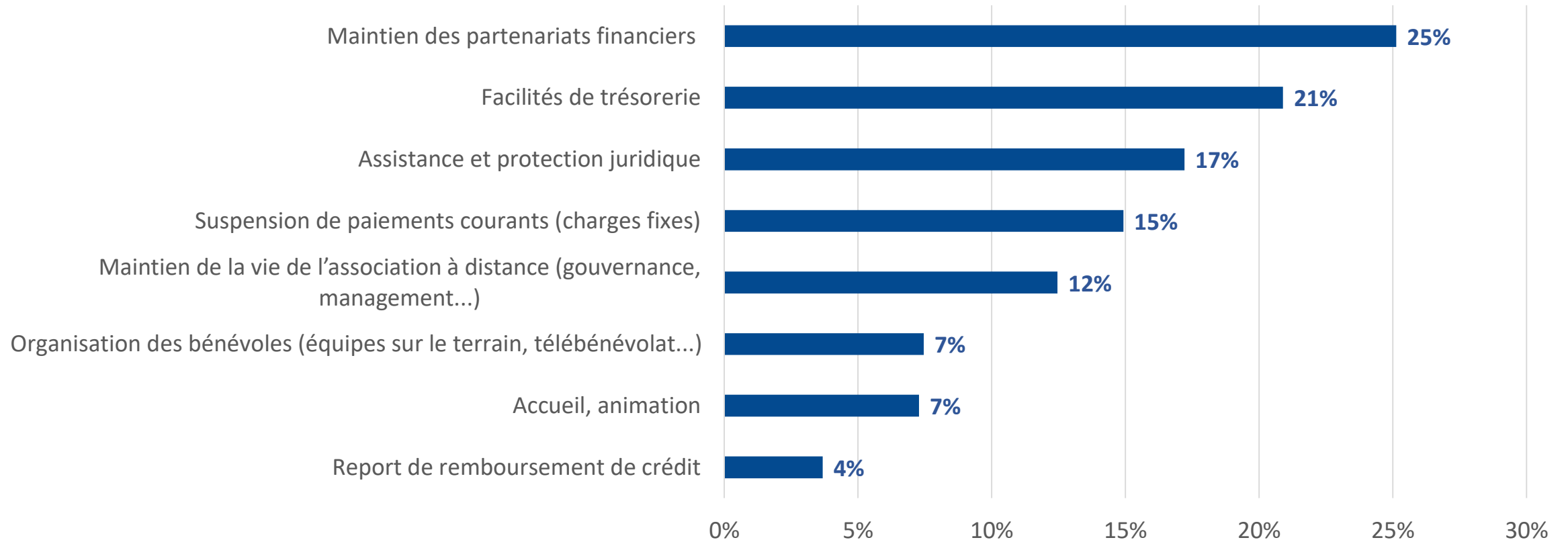
L'accompagnement des associations

Des attentes exprimées, avant tout au plan financier et juridique

#Covid-19 : quels impacts sur votre association ?

Attentes et besoins

Si un changement significatif est intervenu par rapport à la marche ordinaire de votre association, avez-vous besoin de soutien, de conseil ou d'accompagnement, pour chacun des thèmes suivants ?



Autre besoin d'accompagnement ?

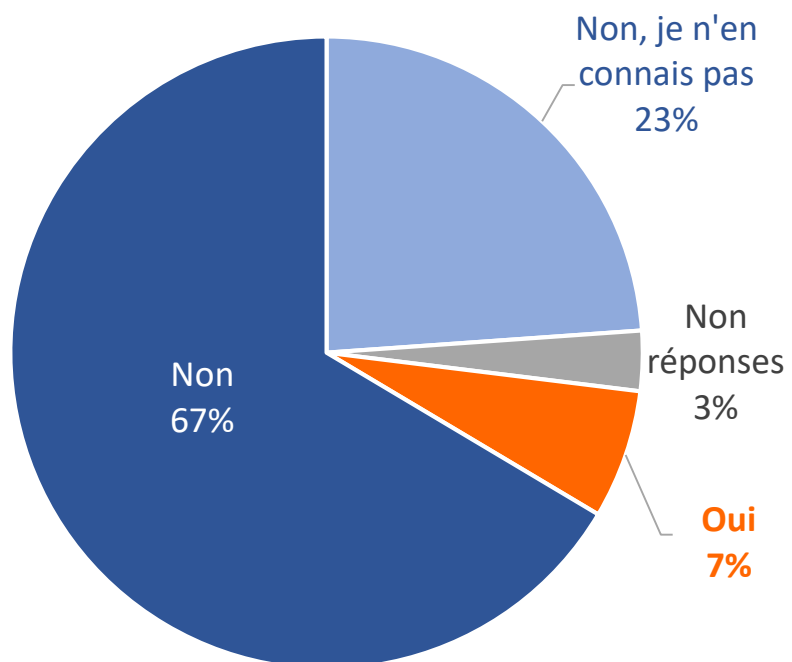
Au-delà des thèmes précédents, vous pouvez mentionner un autre type de besoin en quelques mots :

- Plus de 2 640 responsables associatifs ont souhaité prolonger leurs réponses, concernant leurs besoins de conseils et d'accompagnement.
- Près de 60% de ces retours abordent ces six thèmes jugés prioritaires :
 - L'assistance et la protection juridique
 - Le maintien de l'activité à distance, avec les outils adaptés
 - Le maintien et la protection des partenariats financiers
 - L'accompagnement à la reprise, en fin de crise
 - La connaissance des textes officiels et des réponses de l'administration
 - La proposition d'un fonds d'aide aux associations

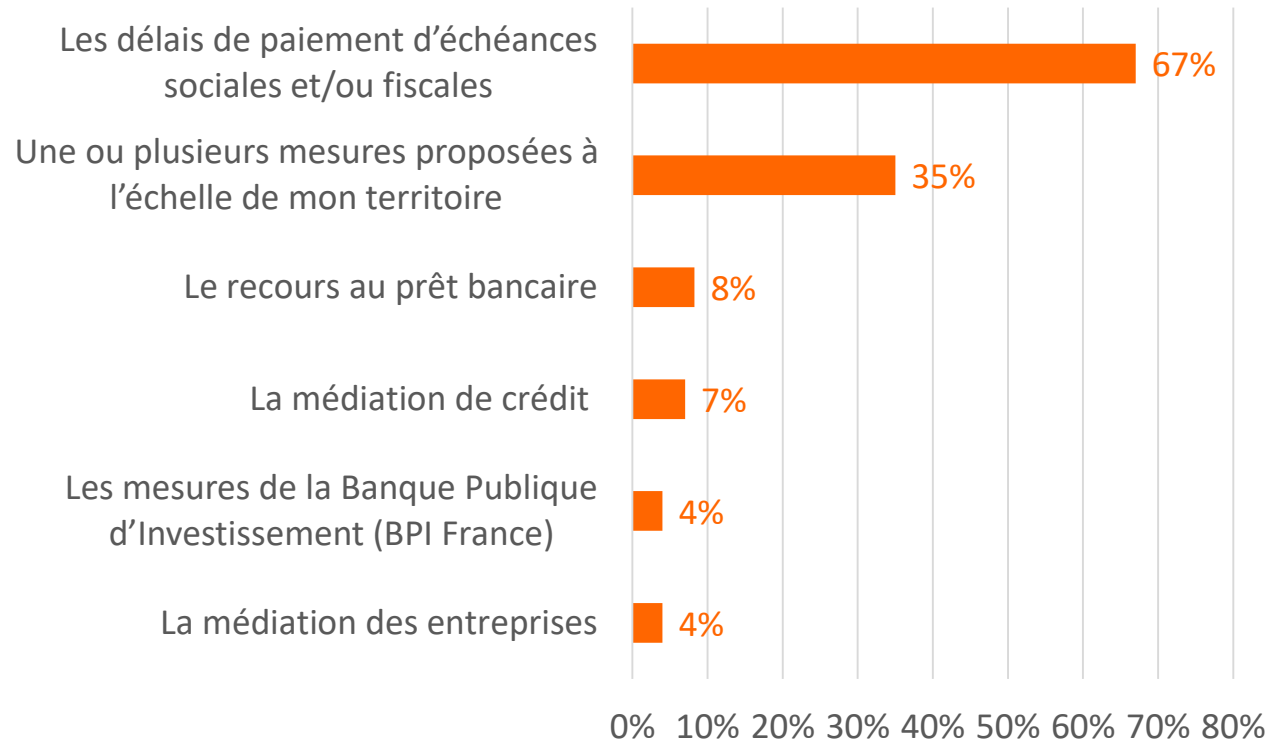
Une analyse de ces témoignages est en cours et sera prochainement disponible

Les solutions financières proposées

Avez-vous déjà activé les solutions financières proposées par le Gouvernement ou les collectivités (Régions, Départements, Communes, Intercommunalités) ?



Parmi les 7% d'associations (en fait plus de 100 000 associations) ayant activé les solutions financières, il s'agit de :



Plusieurs réponses possibles

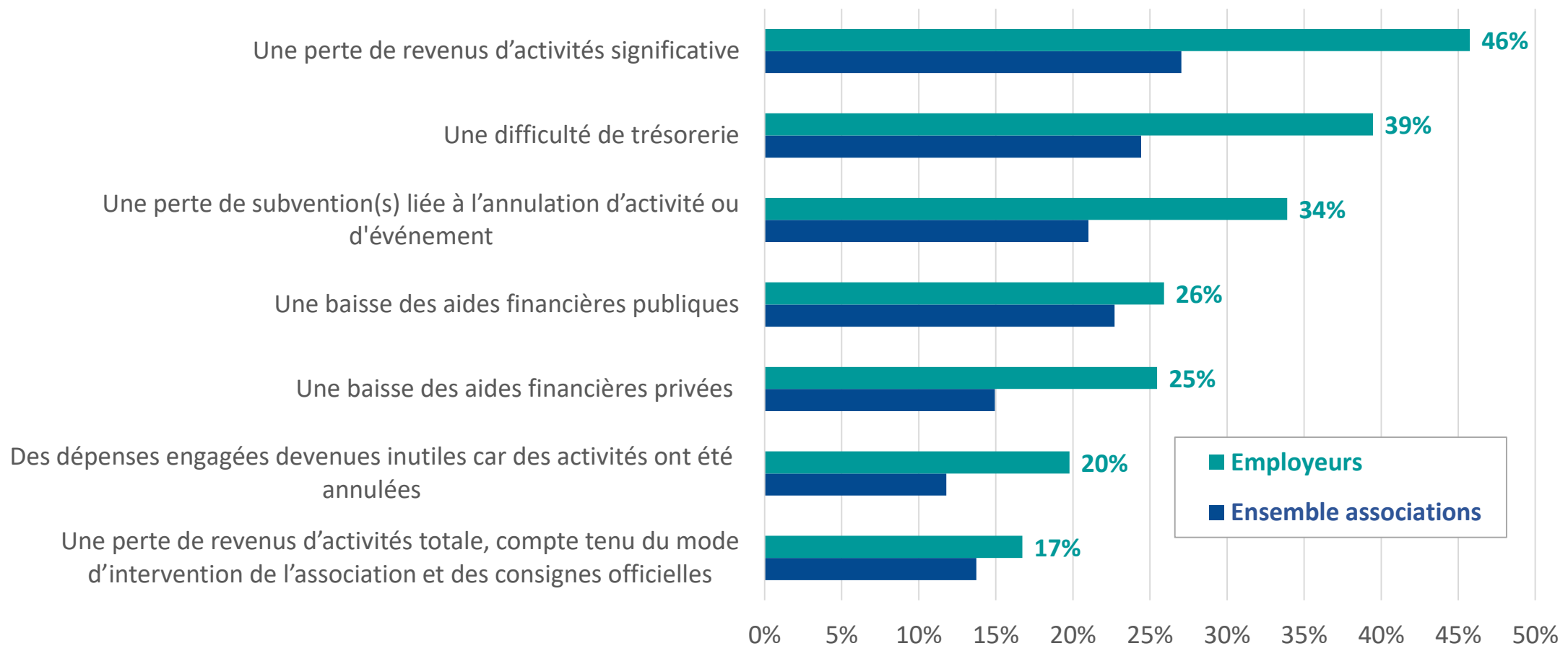
Les spécificités des associations employeuses

*Une participation exceptionnelle (10 000 associations – soit 6,2% de l'ensemble des employeurs associatifs),
des attentes d'accompagnement à la hauteur des conséquences économiques largement démultipliées*

#Covid-19 : quels impacts sur votre association ?

Des craintes à la hauteur des enjeux

Quel impact économique envisagez-vous à six mois environ ?



Plusieurs réponses possibles

Difficultés de trésorerie à court terme

40% au-delà
de 10 salariés

28%

des associations
employeuses ont moins
de 3 mois de trésorerie
devant elles

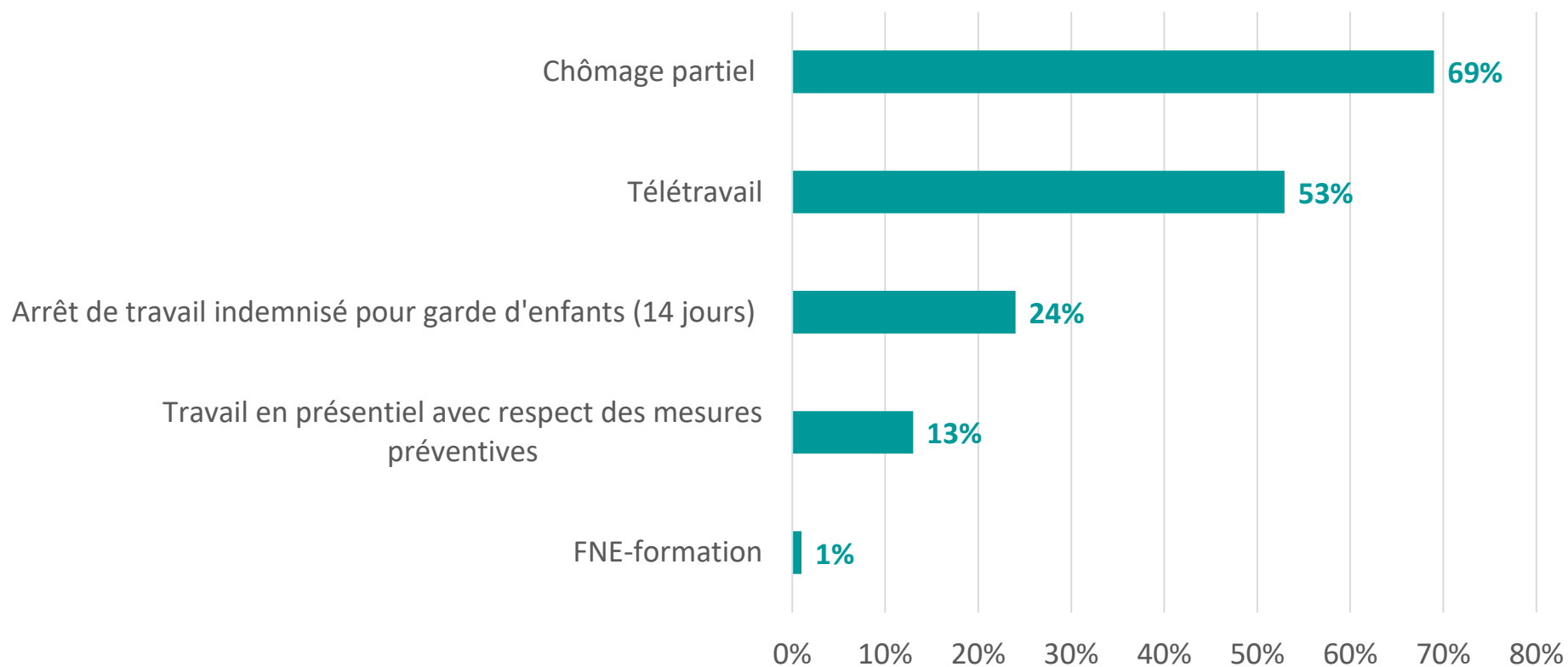
÷ 2

14%

de l'ensemble des
associations

Faire face à la situation

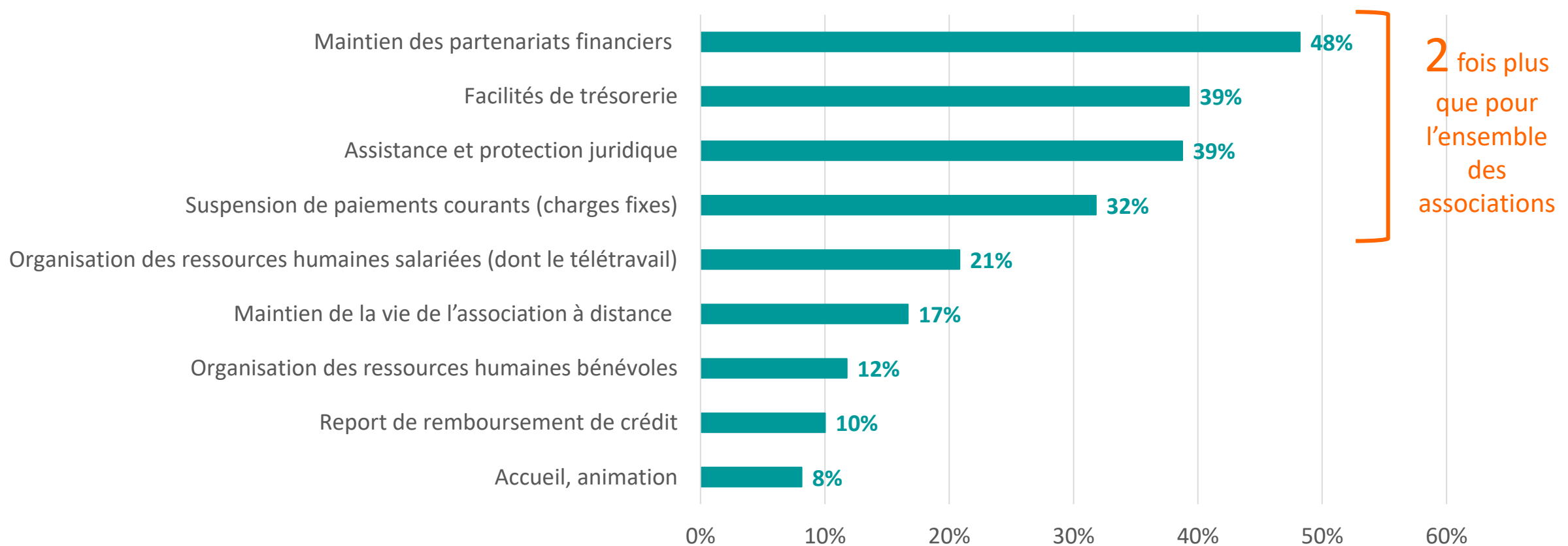
Quelles solutions avez-vous envisagées pour tout ou partie de vos salariés ?



Plusieurs réponses possibles

Des besoins de soutien doublés

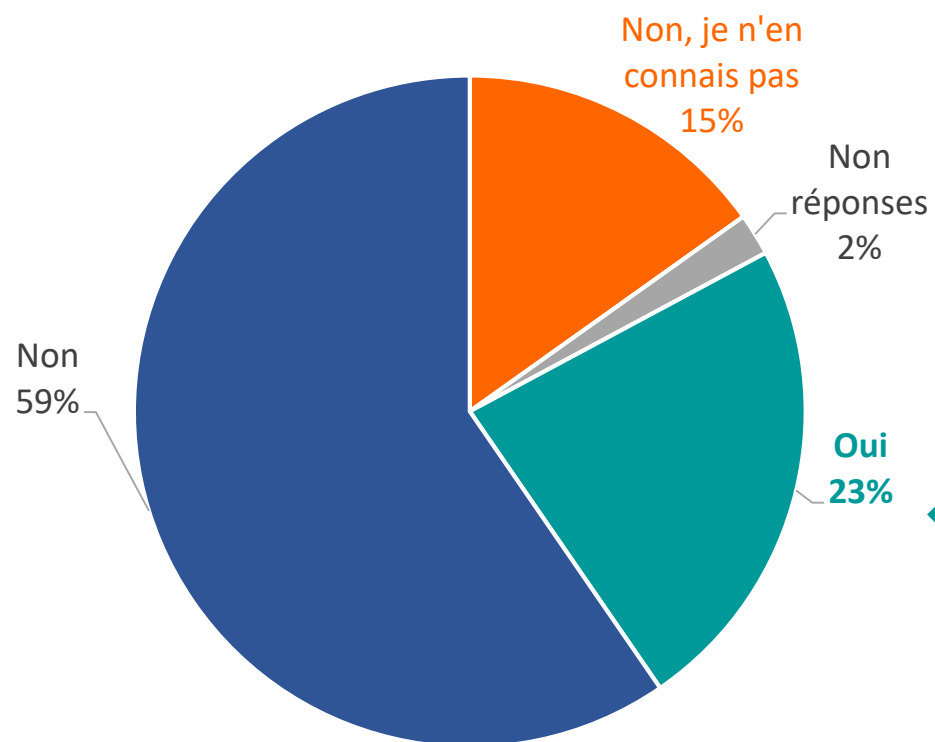
Si un changement significatif est intervenu par rapport à la marche ordinaire de votre association, avez-vous besoin de soutien, de conseil ou d'accompagnement, pour chacun des thèmes suivants ?



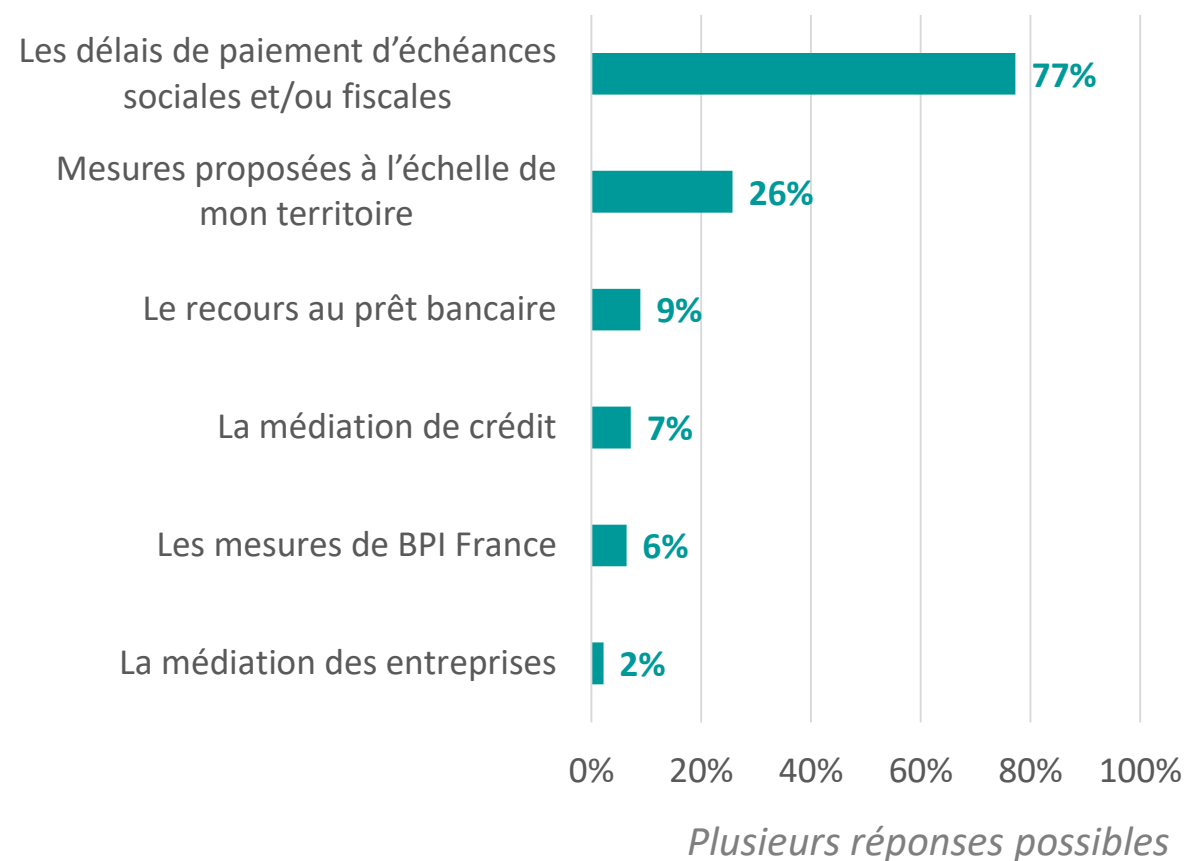
Plusieurs réponses possibles

Les solutions financières proposées

Avez-vous déjà activé les solutions financières proposées par le Gouvernement ou les collectivités (Régions, Départements, Communes, Intercommunalités) ?



Parmi les 23% d'associations employeuses (soit 37 000 associations) ayant activé les solutions financières, il s'agit de :



Une forte capacité d'action

- 84% des associations employeuses ont maintenu des liens avec leurs bénévoles :
 - dans un esprit de solidarité,
 - pour assurer la continuité de l'activité de l'association à distance (montage de dossier, communication, fonctionnement...),
 - ou encore par des échanges d'information.
- 53% relaient les messages officiels et 14% prévoient de le faire.
- 64% sont prêtes à se mobiliser et à mobiliser leurs bénévoles dans une démarche citoyenne.
15% sont déjà mobilisées en direction de leurs adhérents ou bénéficiaires.

Echantillon de l'enquête

#Covid-19 : quels impacts sur votre association ?

Secteurs d'activités

ACTION CARITATIVE ET HUMANITAIRE (en direction de toutes les personnes en difficulté, au niveau national et international)	617
ACTION SOCIALE (établissements sociaux ou médico-sociaux, accueil de personnes handicapées, aide à domicile, garde d'enfants, soutien aux personnes âgées, aux jeunes et adolescents...)	1250
SANTE (établissements hospitaliers, centres de santé, don de sang, prévention, associations de personnes malades, secourisme...)	272
DEFENSE DES DROITS ET DES CAUSES (lutte contre les discriminations, anciens combattants, activités religieuses, défense des animaux...)	247
LOISIRS (activités socio-culturelles, tourisme social, mouvements de jeunesse, accueils de loisirs, comités des fêtes...)	2 365
EDUCATION - FORMATION - INSERTION (enseignement, recherche, parents d'élèves, aide aux chômeurs...)	899
SPORT (clubs sportifs, clubs omnisports, handisport, chasse et pêche...)	5 649
CULTURE (musées, cinémas, bibliothèques et médiathèques, spectacles, patrimoine culturel, peinture, musique, danse...)	2 433
DEFENSE DES INTERETS ECONOMIQUES (groupements professionnels, associations de consommateurs...)	86
VIE ET DEVELOPPEMENT LOCAL (services aux associations, aide à la création d'activité économique, tourisme, associations de quartier)	591
ENVIRONNEMENT (défense du cadre de vie, de l'environnement, connaissance du patrimoine naturel...)	572
AUTRE	1 066
Non réponses	128
Total échantillon	16 175

Taille des associations

Présence et nombre de salariés		Budget annuel	
Pas de salarié	5 918	Moins de 10 000 euros	3 842
1 ou 2 salariés	3 889	De 10 000 à 50 000 euros	3 833
3 à 5 salariés	2 110	De 50 000 à 100 000 euros	2 055
6 à 9 salariés	1 203	De 100 000 à 200 000 euros	1 852
10 à 19 salariés	1 224	De 200 000 à 500 000 euros	1 733
20 à 49 salariés	816	Plus de 500 000 euros	2 002
50 salariés et plus	481	Non réponses	858
Non réponses	534		
Total échantillon	16 175	Total échantillon	16 175

Appartenance à un réseau

Appartenance à une coordination, une fédération (sport, éducation populaire, environnement, culture...), un réseau territorial ou une maison des associations	11 672
Aucune appartenance	4 091
Non réponses	412
Total échantillon	16 175

Proportion d'associations appartenant à une coordination			
		Education – formation – Insertion	59%
Action caritative et humanitaire	55%	Sport	92%
Action sociale	65%	Culture	56%
Santé	61%	Défense des intérêts économiques	65%
Défense des droits et des causes	68%	Vie et développement local	62%
Loisirs	68%	Environnement	65%

Participation régionale

Nombre de réponses par région			
		Nouvelle-Aquitaine	2 199
Auvergne-Rhône-Alpes	1 761	Occitanie	1 359
Bourgogne-Franche-Comté	644	Pays-de-la-Loire	1 477
Bretagne	879	Provence-Alpes-Côte d'Azur	893
Centre-Val de Loire	823	Guadeloupe	61
Corse	12	Guyane	42
Grand-Est	1 821	Martinique	51
Hauts-de-France	1 279	Réunion	121
Ile-de-France	1 797	Non réponses	265
Normandie	691	Total échantillon	16 175

Précisions méthodologiques

#Covid-19 : quels impacts sur votre association ?

Méthodologie mise en œuvre

- Une stricte protection des retours individuels, et la garantie de l'anonymat pour les 80% des répondants qui ont laissé leur adresse mail. Un traitement portant exclusivement sur des données agrégées.
- Une chaîne de traitement maîtrisée au sein de l'équipe de R&S : préparation des bases, traitements, analyses, mise en forme et indications de lecture. La méthode des quotas appliqués aux variables « *secteurs d'activités* » et « *budget* », a conduit aux redressements nécessaires, un peu plus importants pour ce qui concerne les plus petites associations, un peu plus difficiles à joindre et à mobiliser.
- Une marge d'erreur inférieure à 1% pour les résultats globaux, pour un niveau de confiance de 95%. Marge limitée à 1% pour le sport, à 2% pour le secteur social, pour les loisirs et l'éducation populaire, et pour la culture.
- Un traitement des résultats nationaux, par critères, avec une marge d'erreur située entre 1% et 2%, pour chacune des strates de budget. Marge limitée à 1% pour les associations sans salariés et inférieure à 1% pour les employeurs associatifs.
- Ces différents traitements nationaux, comportant également une approche relative à l'appartenance à un réseau ou une fédération, sont autant d'éléments d'analyse destinés au Mouvement associatif national et en région, ainsi qu'au RNMA.

Traitement régional des données

- Dès lors que les comportements sont largement comparables d'une région à l'autre, les résultats nationaux constituent un appui permettant aux acteurs régionaux de construire leur argumentation et leur démarche, vis-à-vis de leurs interlocuteurs et des décideurs.
- De plus, une information régulière a été donnée concernant la participation des responsables associatifs, pour chacune des 12 régions et pour chacun des 4 départements d'outre-mer.
- Dès lors que le nombre des réponses a été jugé suffisant, chaque région a fait progressivement l'objet du traitement des résultats, selon la même méthode des quotas appliqués aux variables « *secteurs d'activités* » et « *budget* » qu'au plan national.
- Le nombre des répondants, rapporté à l'estimation du nombre des associations actives dans chaque région, permet de mesurer la marge d'erreur, au regard de ces résultats globaux pondérés. Elle est ainsi à son minimum, de l'ordre de 2%, pour la Nouvelle-Aquitaine par exemple.
- Afin de juger de la participation des responsables associatifs à cette enquête, chacune des régions a également reçu la ventilation des répondants, selon 12 secteurs d'activités, 6 strates de budget, 6 tranches d'effectifs salariés pour ce qui concerne les employeurs associatifs.

Un réseau associatif d'experts et d'universitaires :

- **Sans but lucratif**, au service des acteurs de la solidarité et de la vie associative en particulier
- Des coopérations nombreuses pour **partager la connaissance du secteur associatif dans ses différentes dimensions** : Mouvement associatif, nombreuses associations et structures d'appui à la vie associative, pouvoirs publics et collectivités territoriales, organisations spécialisées...
- Des sources statistiques officielles, des enquêtes auprès des Français, des enquêtes nationales régulières auprès des **responsables associatifs** et des **bénévoles**
- Des publications **en libre accès** sur www.recherches-solidarites.org
- **Une mobilisation solidaire** pour mener à bien cette démarche et partager cette analyse dans les meilleurs délais : Cécile, Marie, Jacques F, Claire, Delphine, Béatrice, Patrick, Jacques M, Pascal D, Guillaume P, Pascal L, Christian, Théo, Marion, Xavier, André, Guillaume D, Pierre, Roger, Bernard...